

## Histoire des villages de Corcelles et Cormondrèche

**Auteur: Madame Ann Robert, Pistoule 62, 2036 Cormondrèche**

Des tumulus du premier âge de fer (malheureusement vides) découverts à la lisière de la forêt prouvent que notre région est habitée depuis les temps préhistoriques.

Le nom de la Voie Romaine est le souvenir d'une ancienne voie romaine : la Vy d'Etra, menant d'Yverdon à Avenches ; cependant, malgré l'existence de nombreux objets romains trouvés à Auvernier, et de grandes villas à Colombier, les Romains n'ont pas laissé de trace dans notre commune. Seul témoin de l'époque : un morceau de colonne romaine encastré dans le mur extérieur de la chapelle Barillier au temple !

En revanche, il est confirmé que les Burgondes ont habité ces lieux au milieu du VII<sup>e</sup> siècle (époque mérovingienne). En 1915, deux tombes dallées ont été découvertes sur le territoire de la commune, contenant trois squelettes : deux hommes et une jeune femme, un couteau et deux plaques de ceinture. Dans les vignes on a trouvé une boucle de ceinture et un crâne datant de la même époque.

Le nom de Corcelles (du mot latin *Curticella* - « petite villa ou petit domaine ») entre dans l'histoire écrite de notre canton en 1092. C'est un des premiers noms de lieu du canton à figurer dans un texte encore existant, après Bevaix, St Martin, Neuchâtel, St Blaise et Auvernier.

En 1092 a été rédigé un acte important contenant le nom *Curcellis*, dont la teneur indique que le village était déjà bien établi. Cette année-là, un certain Humbert, pour le salut de son âme et de celle de ses proches, offre l'église de *Curcellis* à Dieu et aux apôtres Pierre et Paul, et fonde un prieuré en ces lieux, sous le patronat de Cluny en Bourgogne, pour que la messe puisse être dite chaque jour. Humbert cède à la nouvelle fondation l'église et ses dépendances, dont le prêtre Durannus avait la jouissance, plus six mesures de terre au-dessous du village, un pré, toute la dîme perçue dans les vignes, les droits utiles dans les bois, les champs, les pâturages, les ruisseaux. Il donne aussi l'église de Coffrane (donc le village de Coffrane existait déjà aussi), et l'usage d'un droit de pêche dans le lac. Depuis ce moment-là, les paroisses de Coffrane et de Corcelles ont été liées pendant plus de 800 ans, ne se séparant qu'en 1838.

Le prieuré de Corcelles se trouvait sur l'emplacement de la cure actuelle et a existé jusqu'à la Réforme en 1530. Il était probablement assez petit avec peu de moines, et après quelques années il passa sous le contrôle du couvent de Romainmôtier.

Par contre, il n'y a jamais eu de prieuré à Cormondrèche. La première mention de ce nom, dont l'origine est incertaine, se trouve dans un manuscrit datant de 1220. Le bâtiment qu'on appelle aujourd'hui le Prieuré, et où se trouvent les caves du même nom, est tout simplement une belle demeure du XVI<sup>e</sup>., et il n'y a jamais eu de prieuré sur ce site. Cette appellation provient du fait que le couvent de Môtiers possédait des vignes aux alentours de Cormondrèche et une cave au village.

On ne sait pas grand-chose de l'histoire des deux villages au Moyen Âge. Leur vocation a surtout été agricole et viticole jusqu'à la fin du XIXe siècle. En 1357 le comte Louis de Neuchâtel cède à tous les habitants le droit de prendre dans les forêts le bois de feu et de construction pour chars, charrues et tonneaux, mais avec l'interdiction de défricher, de prendre du bois pour des clôtures, ou d'en céder à des tiers. En contrepartie, chaque ménage doit au comte 61 litres d'avoine par année. Cette redevance, surnommée « l'avoine des bois » dure jusqu'en 1837 quand la commune rachète ces droits et devient propriétaire des forêts. Durant le XVe siècle on apprend que des inspecteurs sont envoyés par l'évêque de Lausanne pour contrôler l'état de l'église, du cimetière et des objets de culte.

Le 23 octobre 1530 un prédicateur français nommé Guillaume Farel s'arrête à l'église de Corcelles. Il voudrait y entrer pour prêcher, mais les moines l'en empêchent, et il doit se contenter de rester dehors pour exposer ses griefs contre la foi catholique. L'après-midi même, avec plusieurs habitants du lieu, il se rend à Neuchâtel et s'attaque aux statues dans la collégiale... La Réforme est ainsi arrivée dans le canton, et les derniers moines du prieuré de Corcelles se réfugient à Romainmôtier. Le curé de l'église de Corcelles, selon le témoignage de plusieurs auteurs, en devient le premier pasteur.

## **Les corporations**

Le début des années 1600 voit la formation des corporations des villages. Le règlement de ces corporations reste en vigueur pendant trois siècles, jusqu'à la nouvelle loi sur les communes en 1875. D'après ce règlement, chaque village était en partie autonome et en partie associé à l'autre. Il y avait deux gouverneurs, un pour chaque village, élus annuellement. Ils géraient les affaires de leurs villages respectifs pendant toute une année, et les affaires communautaires pendant six mois chacun. Les activités concernant l'ensemble de la communauté étaient : l'entretien des routes communales, le temple, l'exploitation des forêts, l'organisation de la police et des pompiers, et l'assistance. Mais chaque corporation s'occupait des fontaines et des rues de son village, et était responsable du guet, du salaire de l'instituteur et de la Maison de la Corporation, où se trouvaient à différentes époques l'école, la boucherie, la forge, la salle de réunions et le bistrot. Les villages possédaient aussi une certaine somme pour des œuvres de charité. Il y avait un secrétaire pour chaque village et un troisième secrétaire pour la communauté. Pour être membre de la corporation il fallait être un homme, originaire du village : à Cormondrèche, les Debrot, Simonin, Philippin, Dothaux, par exemple, et à Corcelles entre autres, les Colin et les Vaucher. Les membres des corporations jouissaient de certains droits par rapport aux simples habitants du village : par exemple de pouvoir couper du bois dans la forêt, de payer moins de taxes, et d'envoyer leurs enfants à l'école gratuitement. Quand il y avait des travaux d'intérêt public à accomplir, les habitants des villages s'organisaient en corvées. En 1875 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur les communes, complétée par celle de 1888. Elle a fixé une gestion unique dans tout le canton : une seule commune formée d'un ou plusieurs villages gérant tous les biens de la communauté et possédant un conseil général, un conseil communal et une

commission scolaire. Depuis cette époque, les corporations continuent d'exister en tant qu'associations, mais ne possèdent plus de biens immobiliers.

En 1707, après l'extinction de la maison princière des Longueville, le canton de Neuchâtel passe sous le règne du roi de Prusse, dont la famille est une parente éloignée des princes de Neuchâtel. En cherchant une famille princière pour les gouverner, les Neuchâtelois choisissent le roi de Prusse parce qu'il est protestant, tandis que les autres maisons prétendantes sont catholiques. Les rois de Prusse règnent jusqu'en 1857 sur la canton, mais le canton jouit toujours d'une grande indépendance. Entre 1806 et 1814, pendant l'occupation de la principauté par la France de Napoléon, les troupes françaises stationnent dans les villages de Corcelles et de Cormondrèche, et des indemnités sont distribuées aux familles qui doivent abriter les nombreux soldats. En 1813, la commune est également mise à contribution en hébergeant les soldats allemands et alémaniques en route cette fois pour envahir la France. En 1831, le Major General von Pfuel, émissaire du roi de Prusse, venu à Corcelles pour régler quelques différends et requêtes, est reçu en grande pompe par les autorités et la population.

En cette même année 1831 a lieu la révolution avortée contre le gouvernement neuchâtelois. Les républicains décident de s'emparer du pouvoir et de se libérer de l'emprise du roi de Prusse. Ils choisissent comme chef Alphonse Bourquin de Corcelles. Mal organisée, la révolte est vite matée, et Alphonse Bourquin est obligé de fuir. Il termine sa vie en Amérique. En 1848 un nouveau soulèvement, parti du haut du canton, est couronné de succès, et la République est déclarée, même si le roi de Prusse ne renonce à ses droits qu'en 1857.

A la fin du XIXe siècle a lieu la scission de l'Eglise réformée neuchâteloise, qui a provoqué la formation de deux Eglises séparées : L'Eglise nationale et l'Eglise indépendante, une situation qui dure jusqu'en 1943, et qui est à l'origine de la construction de la chapelle à l'avenue Soguel en 1877. A cette époque, l'avenue Soguel n'existe encore pas, et le terrain de la chapelle s'étend jusqu'à la hauteur de la future rue Porcena.

## **Transports**

Les diverses voies de communication se sont développées pendant le XIXe et début du XXe siècle et ont changé quelque peu l'aspect des villages.

Le chemin de fer du « Jura industriel » de Neuchâtel à La Chaux de Fonds et Le Locle a été construit en 1859-60, séparant Corcelles de Cormondrèche, et provoquant la construction de l'immense remblai coupant le vallon des Malévaux. La ligne entre Lausanne et Neuchâtel est construite vers la même époque, et, tout en rapprochant le canton des villes de Lausanne et Genève, a aussi coupé la liaison séculaire entre Corcelles-Cormondrèche et Auvernier (village qui faisait partie de la Mairie de la Côte avec Corcelles-Cormondrèche et Peseux). En 1902 s'est ouverte la ligne de tram

entre Neuchâtel et Corcelles, longeant la nouvelle Avenue Soguel tracée pour l'occasion, jusqu' à la limite est de Cormondèche, ce qui a permis à un grand nombre d'habitants d'aller étudier et travailler en dehors des villages. Le tram a été remplacé par le trolleybus en été 1976.

## Eglise

On sait qu'avant le XI<sup>e</sup> siècle il existait une église à Corcelles, mais le temple tel qu'on le voit aujourd'hui date du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> dans ses parties les plus anciennes. On ne sait pas si la « chapelle » mentionnée dans le texte cité plus haut se trouvait sur l'emplacement du temple actuel, ou ailleurs (le nom de la rue de la Chapelle pourrait nous faire croire qu'il y avait une chapelle plus haut dans le village, mais il n'en reste aucune trace). On ne mentionne que très peu le temple pendant tout le Moyen Âge, et même jusqu'en 1638 quand la première horloge est posée dans la tour.

La tour a souvent été endommagée par la foudre au cours de son existence. La dernière réparation date de 1952 quand on a remplacé les tuiles de la flèche et le coq du XVIII<sup>e</sup> siècle. Celui qu'on voit maintenant date de 1959, et est une copie exacte de l'ancien, contenant un certain nombre de papiers, de monnaies et la signature des conseillers communaux de l'époque.

Tout au long des siècles, des éléments ont été ajoutés ou retranchés au temple. La chapelle Barillier au sud date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Après la grande restauration du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, une nouvelle restauration en 1922 donne au temple l'aspect qu'il présente aujourd'hui. La construction de l'entrée à l'ouest, l'accès à la galerie par les escaliers à l'intérieur du vestibule et la construction de la chapelle nord grâce à un don de M Marthe de Cormondèche font partie des travaux entrepris. Presque toute la décoration intérieure de l'église date aussi de cette époque. La majeure partie est l'oeuvre d'un seul homme, Philippe Robert, mais il y a aussi eu des contributions d'une multitude d'autres artistes et artisans bien connus : Edmond Bille, Théodore Delachaux et Charles Wasem entre autres.

En 1930 les cloches de la tour sont remplacées. Jusque là il n'y en avait eu que 3, dont la plus ancienne date du début des années 1500 et se trouve actuellement sur un socle devant le temple. Il pèse 570 kg, et sur inscription on lit en latin « Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je réunis le clergé, je chasse les fléaux, je pleure les morts, j'embellis les fêtes. Une des autres cloches a trouvé place dans le hangar des pompiers à Cormondèche, l'autre dans l'église de la Maladière. La montée des 4 nouvelles cloches a eu lieu en présence d'une foule nombreuse en décembre 1930.

## Ecoles

Le réformateur Guillaume Farel, considérant que les enfants étaient l'avenir d'un pays, était un ferme défenseur de leur éducation. En décembre 1532 déjà, nous trouvons une lettre mentionnant la multitude d'enfants qui fréquentent l'école du village. Durant les premières années, la Vénérable compagnie des pasteurs neuchâtelais nommait les régents, ou instituteurs, qui étaient parfois en même temps des prédicateurs, et avaient certaines obligations comme celle de sonner les cloches du temple pour les offices, ou servir de préposé aux pompes funèbres. Ils étaient payés par les corporations de leur village respectif, en ce qui concerne les élèves originaires des villages, et les autres payaient l'écolage eux-mêmes. Chaque village devait fournir le bois de chauffage pour le régent et pour l'école, et il avait aussi droit à une certaine quantité de vin.

Depuis la formation des corporations, chaque village avait sa propre école. La corporation du village de Corcelles possédait la maison de la Grand-Rue 58, pour loger l'école et l'instituteur. Cette maison avait été confisquée à un criminel en 1565, rebâtie pour l'école et le régent. Vers 1648, malgré les nuisances on installe une forge au rez-de-chaussée. En 1740, des projets de déplacement de l'école n'auront pas de suite, et la situation dure jusqu'en 1827 quand la corporation achète la maison du Petit-Berne 4 qui servira d'école jusqu'en 1861.

A Cormondrèche, la première mention d'une école se trouve dans un livre de comptes datant de 1626. En 1675 Cormondrèche fait l'acquisition d'un jardin et d'une maisonnette pour le régent, probablement à l'emplacement de l'actuelle maison de la corporation, Grand-Rue 27. Celle-ci a été bâtie en 1745 et comprenait entre autres la taverne, la forge, l'école et le logement de l'instituteur.

La question d'un nouveau collège pour les enfants des deux villages est soulevée en 1816 mais refusée par la population. En 1848 l'administration des écoles passe des mains des corporations à celles de la commune. L'idée d'une nouvelle école est de nouveau soulevée en 1854 et mise à l'étude en 1857. La décision est prise et le collège, construit à la limite des deux villages est terminé en 1861 pour un coût de 100,000 Frs. La halle de gym a été construite en 1898. La cloche de l'école porte l'inscription :

« En l'an mil huit cent soixante un/A Cernier fondue et coulée/Je fus ici mise et posée/Au contentement de chacun,/Enfants, c'est pour vous que sans cesse/Ma voix répète en ce haut lieu:/Aimez l'étude et la sagesse/Et vous serez bénis de Dieu »

Le nouveau collège des Safrières est construit une centaine d'années plus tard en 1963, et en 2004, Safrières II remplace le collège du Petit-Berne, devenu vétuste.

## Population

Au XVe siècle, la population des deux villages était de 50 foyers (« feux »), donc environ 200 personnes.

1750	560 habitants
1779	583
1801	158 maisons, 834 habitants
1805 – 1806	le village perd 66 habitants
1819	le village perd encore 55 habitants
1847	161 maisons, 794 habitants
1865	1224 habitants
1870	1364
1900	1507
1950	2243
1960	2938
1970	3238
2000	3915
2007	4405

## Quelques maisons intéressantes

### *Corcelles*

Grand-Rue 19	Belle maison de 1774, construite pour le chirurgien Abraham-Louis Droz-dit-Busset
Grand-Rue 31-32	Façade Renaissance, souvent remaniée, possession de la famille Barillier entre autres. On a pu dire, à tort, que c'était l'emplacement du Prieuré
Maison d'angle Grand-Rue - Cure 2	Imposante maison reconstruite vers 1767 pour Jonas Antoine Vaucher, membre de la cour de justice
Grand-Rue 35	reconstruite vers 1570, puis transformée et exhaussée en 1706. Fenêtres du XVIe au premier étage, du XVIIIe au deuxième (maison d'angle avec le Petit-Berne)
Petit-Berne 2	Rebâtie en 1751 pour le pasteur et théologien Frédéric-Guillaume de Montmollin, rendu célèbre par ses démêlés avec J-J Rousseau à Môtiers. Remarquable par ses escaliers donnant accès au rez-de-chaussée surélevé
Grand-Rue 45	(Le Calumet) 1477 Reconstruction du four banal. 1513 Acensé à

	des particuliers, 1604 agrandi par Jonas Barillier, réparé et entouré de pavés en 1771. Fenêtres du XVIIe,
Grand-Rue 54	Une des plus anciennes maisons du village
Chapelle 22	1793-94. David Colin-Vaucher- maçon. Sa demande d'un droit d'auberge provoque des démêlés avec la population. Plus tard la demande d'une enseigne : « Au passage du roi en 1814 » est accordée
Foyer de la Côte	Le Foyer de la Côte a été fondé en 1865 comme hospice des incurables par les 5 villages de la Côte : Peseux, C-C, Auvernier Colombier. Soutien en espèces et en nature par un grand nombre d'organisations et de particuliers

### Cormondrèche

Grand-Rue 2	Le Château. Remplaçant la maison construite en 1569 par Claude de Montmollin, ancien maire de la Côte, il passe par vente ou par héritage entre les familles Merveilleux, Chambrier, Marval, Montmollin, puis à Frédéric de Chambrier en 1720. Le bâtiment subit beaucoup de travaux et d'agrandissements jusqu'à son aspect actuel en 1881
Grand-Rue 25	Le Prieuré, « un des édifices les plus remarquables de la région » selon Jean Courvoisier. Un bâtiment existait déjà avant 1446. Dès 1535, Claude Baillod du Val de Travers fit des travaux qui donnèrent l'aspect actuel du bâtiment. Il y a eu plusieurs propriétaires, une tentative infructueuse d'y installer l'école au milieu du XIXe, puis à la fin du XIXe il abrita une fabrique d'horlogerie, puis de cigares. Le tout appartient maintenant à l'Association des Viticulteurs de la Côte. La statuette d'un moine dans la niche à l'est est moderne, à l'origine il y avait sûrement des armoiries. Au premier étage, la cheminée de l'ancienne cuisine est remarquable, et le socle du poêle dans la deuxième pièce date probablement de la construction de la maison, au milieu du XVIe siècle. Le poêle lui-même est du XVIIIe. Dans l'appartement du 2e étage il y a une splendide cheminée du milieu du XVIe, qui mesure presque 4 mètres de long.
Grand-Rue 28	Maison Lully, du nom de l'un de ses propriétaires à la fin du XVIIIe. La maison date du début du XVIe. A l'intérieur on trouve des pièces architecturales remarquables
Grand-Rue 25	la Maison de la Corporation, voir ci-dessus
Grand-Rue 56	Le « manoir », 4 corps de bâtiments construits sur le terrain avant le XVIe, mais mentionnés dès 1529. Constructions et propriétaires variés dès le milieu du XVIe jusqu'au dernier remaniement au milieu du XXe
Grand-Rue 60	Maison Simonin, XVIe et XVIIe. Contient des fresques intéressantes

